

# PRÉSENTATION de la Fondation du Patrimoine

## CONTACTS

FONDATION



Ensemble, soyons  
acteurs de la préservation de  
notre patrimoine

DU PATRIMOINE <https://www.fondation-patrimoine.org/55323>

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997, la Fondation du patrimoine a pour mission première l'identification, la conservation, la restauration et la valorisation du patrimoine local, public ou privé, édifié au cours des siècles et témoignant de l'art de vivre et de l'architecture de nos régions (maisons, fermes, lavoirs, fontaines, églises, chapelles, pigeonniers, moulins, ponts...).

La conservation de ce patrimoine de proximité, le plus souvent non protégé par l'État, est de la responsabilité de tous.

La Fondation du patrimoine contribue au développement et à l'attractivité des territoires : elle mobilise toutes les énergies, tant collectives (associations, collectivités territoriales, entreprises) qu'individuelles, autour de programmes concertés de restauration et de valorisation de patrimoine bâti, mobilier et naturel, en apportant un soutien tout particulier aux projets créateurs d'emplois qui favorisent la transmission des savoir-faire.

Dans tous les départements et régions et avec l'aide d'une soixantaine de salariés de la Fondation, un réseau de délégués bénévoles agit au quotidien, afin de mettre en valeur la richesse et la diversité de notre patrimoine. Leur investissement sur le terrain tisse des liens avec des partenaires locaux toujours plus nombreux améliorant ainsi leur efficacité dans l'aide à la restauration de cet héritage et dans la sensibilisation à sa connaissance.

Commune de Féternes :  
1 Place du 20 février 1944  
74500 Féternes  
Tél. : 04 50 73 41 79  
Mail : [feternes@wanadoo.fr](mailto:feternes@wanadoo.fr)  
<http://www.feternes.fr/>

Commune de la Vernaz  
74200 La Vernez  
Tél. 04 50 72 10 40  
Mail : [mairie-lavernaz@orange.fr](mailto:mairie-lavernaz@orange.fr)

Les Amis de Bioge, carrefour des Dranses  
Chez Jean-Luc Luzège  
Résidence la Fontaine C  
48 avenue de la Fontaine Couverte  
74200 Thonon-les-Bains  
Mail : [lesamisdebioge@gmail.com](mailto:lesamisdebioge@gmail.com)

Fondation du patrimoine  
Délégation régionale de Rhône-Alpes  
27 boulevard Antoine de Saint-Exupéry  
69009 Lyon  
Tél. : 04 37 50 35 78  
Mail : [rhonealpes@fondation-patrimoine.org](mailto:rhonealpes@fondation-patrimoine.org)  
<https://www.fondation-patrimoine.org/>

### Localisation du projet :



Ils nous soutiennent :

**haute  
savoie**

**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

FONDATION



DU  
PATRIMOINE



**Soutenez la restauration  
du Pont d'Evian  
à Bioge (74)**

Ce pont chablaisien, l'un des plus anciens, avait déjà en son temps, l'objectif d'un désenclavement des rives du Léman en les reliant aux vallées hautes d'Abondance, de Morzine, du Brevon et du Faucigny, jusqu'au Valais.



AVANT



APRES



Commandé par la Maison de Savoie (Victor Amédée 2 et Charles Emmanuel 3), réalisé après appel d'offre, par un tailleur de pierre du Faucigny à Samoëns : François Joseph Duc, ce pont (situé sur le village de Bioge entre les communes de Féternes et La Vernaz, au carrefour des 3 Dranses) s'intégrait dans un projet de liaison marchande (lac -Vallées) et allait faire partie successivement de la route royale puis impériale des Alpes sous Napoléon III. Malgré moult vicissitudes liées à la jalousie des artisans locaux (perdants de l'appel d'offre qui détruisaient la nuit ce qui avait été construit le jour), le pont fut achevé en 1736 avec une devise personnelle sur l'un de ses parapets. Ce pont de montagne, novateur dans son architecture fut reproduit plus tardivement dans les cantons de Vaud et du Valais. Il se situe aujourd'hui sur le GR5 : chemin de randonnée reliant Thonon-Evian à Nice et fait partie du Geopark Chablaisien.

Envahi au cours des ans par la végétation, masqué par des arbres qui ont proliféré, dégradé par des fissures et amputé de l'un de ses murs de pierre d'entrée, la nécessité d'une restauration de ce pont presque tricentenaire s'est aiguillée après la pose d'une conduite d'alimentation d'eau agrafée sur l'un de ses parapets, pose qui n'a que contribué à le défigurer.



Face à ces dégradations, l'association des amis de Bioge et les communes de Féternes et de la Vernaz se sont fixées d'un commun accord, le défi de son nettoyage environnemental, de sa sécurisation et de sa restauration. Le coût est estimé à plus de 114000€ dont 33000€ de coût de déplacement de la conduite d'eau. Ces travaux valoriseront sa qualité architecturale, lui rendront sa visibilité depuis les routes d'Abondance et Morzine. L'objectif est de créer un lieu d'agrément et de détente par le point de vue qui s'en dégage, au bénéfice aussi bien des visiteurs: touristes et randonneurs du GR5 que de celui des adeptes du canoë kayak ou de la pêche.

## APPEL AUX DONS

Amoureux des vieilles pierres, Sensibles à l'histoire savoyarde du chablais, vous : particuliers, commerçants, artisans, entreprises, collectivités territoriales, devenez par un don, contributeur, acteur du sauvetage du pont d'Évian du XVIIIème siècle.

Vous pouvez faire un don en utilisant le bon de souscription ou le QR code, ou encore sur notre site internet <https://www.fondation-patrimoine.org/55323>

Oui, je fais un don de ..... euros pour aider à la restauration du « pont d'Évian » et je bénéficie d'une réduction d'impôt pour l'année en cours et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si celle-ci n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription conformément au dossier validé initialement par la Fondation du patrimoine ou si la collecte était inactive (absence d'entrée ou sortie de fonds) pendant un délai de deux ans.

Vos coordonnées :  
 NOM ou SOCIETE : .....  
 Adresse : .....  
 Code postal : ..... Ville : .....  
 E-mail : .....  
 Tél. : .....



- Paiement en espèces : nous vous adresserons votre reçu fiscal aux coordonnées indiquées ci-dessus.  
 - Paiement par chèque : merci de libeller votre chèque à l'ordre de « Fondation du patrimoine – Pont d'Évian ». Le reçu fiscal sera établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.  
 - Pensez au don en ligne ! Retrouvez ce projet sur notre site internet [www.fondation-patrimoine.org/55323](http://www.fondation-patrimoine.org/55323) ou flashez le QR code.

Je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt au titre :  
 de l'impôt sur le Revenu OU  de l'impôt sur la fortune immobilière  
 OU  de l'impôt sur les Sociétés

Votre reçu fiscal vous sera adressé par e-mail\*.  
 Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une réduction :  
 - de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable. Exemple : Un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt.  
 - OU de l'impôt sur la fortune immobilière à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €). Exemple : Un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt.  
 Pour les entreprises, réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT. Exemple : Un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt.

Coupon réponse à renvoyer à :  
 Fondation du patrimoine - Délégation Régionale Rhône-Alpes  
 Fort de Vaise - 27 bd Antoine de Saint Exupéry - 69009 Lyon

\* Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier, merci de cocher la case ci-contre.   
 Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.   
 En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à « Fondation du patrimoine Rhône Alpes » dont vous dépendez.  
 La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons.  
 Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.